WO2003029379A8 20040422 METHOD OF GLUING HYDROPHOBIC AND **OLEOPHOBIC SUBSTRATES WHICH ARE INTENDED FOR PACKAGING** Assignee/Applicant: SAJOT NICOLAS ; SELLAK SAIDA ; BOSTIK FINDLEY S A ; POLLACCHI BENOIT Inventor(s) : SAJOT NICOLAS ; SELLAK SAIDA ; POLLACCHI BENOIT Priority (No,Kind,Date) : FR0112654 A 20011002 I Application(No,Kind,Date): FR0203335 W 20021001 IPC: 7C 09J 153/02 A Language of Document: FRE Abstract: The invention relates to a method of gluing substrates which are hydrophobic and oleophobic as a result of having been treated earlier using a fluorinated compound, said substrates being intended for packaging. The inventive method consists in applying an adhesive to at least one of the substrates, said adhesive comprising: a) 5 to 50 wt. % of at least one styrenic block copolymer and, preferably, 15 to 30 %.; b) 20 to 60 wt. % of at least one tackifying resin which is compatible with the non-styrene phase and, preferably, 35 to 55 %; c) 0 to 20 wt. % of at least one tackifying resin which is compatible with the styrene phase and, preferably, 5 to 15 %; d) 5 to 25 wt. % of at least one thermofusible wax and, preferably, 10 to 17 %; e) 3 to 20 wt. % of liquid plasticisers which are normally used in thermofusible adhesives; and f) additives. In this way, said mixture presents the following characteristics: (i) a viscosity of between 400 and 3000 mPa.s at 170 ŰC and. preferably, between 700 and 1400 mPa.s; and (ii) a softening point included between 75 and 120 ŰC. AB

Legal Status:

Legal	Status:	
Date -	+/- Code	Description
2004	ENP	ENTRY INTO THE NATIONAL PHASE IN: Corresponding patent document:
0401		2003532606; Country code of corresponding patent document: JP; Kind code of corresponding patent document: A;
2004 0422	CFP	CORRECTED VERSION OF A PAMPHLET FRONT PAGE
2004 0422	CR1	CORRECTION OF ENTRY IN SECTION I : IN PCT GAZETTE 15/2003 ADD "DECLARATION UNDER RULE 4.17: - OF INVENTORSHIP (RULE 4.17(IV)) FOR US ONLY.";
		FOR US ONLY.";

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle Burcau international

(43) Date de la publication internationale 10 avril 2003 (10.04.2003)



PCT

(10) Numéro de publication internationale WO 03/029379 A1

(51)	Classification internationale des brevets' : C09J 153/02, B65D 65/38	(
(21)	Numéro de la demande internationale : PCT/FR02/03335	
(22)	Date de dépôt international: 1 octobre 2002 (01.10.2002)	
(25)	Langue de dépôt : français	

(26) Langue de publication : français

- (30) Données relatives à la priorité : 01.12654 2 octobre 2001 (02.10.2001) FR
- (71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US) : BOSTIK FINDLEY S.A. [FR/FR]; 4/8, cours Michelet, F-92800 Puteaux (FR).

(72) Inventeurs; et

- (75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement): SAJOT, Nicolas [FR/FR]; 40. rue d'Amiens, F-60200 Compiègne (FR). POLLACCH1, Benoît [FR/FR]; 10 rue Béranger, F-60200 Compiègne (FR). SELLAK, Saïda [FR/FR]; 2 square des Tilleuls, F-60200 Compiègne (FR).
- (74) Mandataire : OHRESSER, François; Atofina, Département Propriété Industrielle, 4-8 Cours Michelet, La Défense 10, F-92091 Paris-La-Défense Cedex (FR).

(81) États désignés (national): AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NO, NZ, OM, PH, PL, PT, RO, RU, SD, SE, SG, SI, SK, SL, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW.

(84) États désignés (régional) : brevet ARIPO (GH, GM, KE, LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW), brevet eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, BG, CH, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE, SK, TR), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

Déclaration en vertu de la règle 4.17 :

relative au droit du déposant de demander et d'obtenir un brevet (règle 4.17.iij) pour les désignations suivantes AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EF, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NO, NZ, OM, PH, PL, PT, RO, RU, SD, SF. SG, SI, SK, SI, TJ, TM, TN, TR, TT, TZ, UA, UG, UZ, VC, VN, YU, ZA, ZM, ZW, brevet ARIPO (GH, GM, KE LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZM, ZW; brevet eurasien

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: METHOD OF GLUING HYDROPHOBIC AND OLEOPHOBIC SUBSTRATES WHICH ARE INTENDED FOR PACKAGING

(54) TITRE : PROCEDE D'ASSEMBLAGE PAR COLLAGE DE SUBSTRATS HYDROPHOBES ET OLEOPHOBES DESTINES AU MARCHE DE L'EMBALLAGE

(57) Abstract: The invention relates to a method of gluing substrates which are hydrophobic and oleophobic as a result of having been treated earlier using a fluorinated compound, said substrates being intended for packaging. The inventive method consists in applying an adhesive to at least one of the substrates, said adhesive comprising: a) 5 to 50 wt. % of at least one styrenic block copolymer and, preferably, 15 to 30 %.; b) 20 to 60 wt. % of at least one tackifying resin which is compatible with the non-styrene phase and, preferably, 35 to 55 %; c) 0 to 20 wt. % of at least one tackifying resin which is compatible with the styrene phase and, preferably, 5 to 15 %; d) 5 to 25 wt. % of at least one thermofusible wax and, preferably, 10 to 17 %; e) 3 to 20 wt. % of liquid plasticisers which are normally used in thermofusible adhesives; and f) additives. In this way, said mixture presents the following characteristics: (i) a viscosity of between 400 and 3000 mPa.s at 170 °C and, preferably, between 700 and 1400 mPa.s; and (ii) a softening point included between 75 and 120 °C.

(57) Abrégé : Procédé d'assemblage par collage de substrats rendus hydrophobes et oléophobes par traitement préalable au moyen d'un composé fluoré destinés au marché de l'emballage consistant à appliquer sur l'un au moins des substrats un adhésif comprenant de : a) 5 à 50 % en poids d'au moins un copolymère bloc styrénique, et de préférence 15 à 30 %, B) 20 à 60 % en poids d'au moins une résine tackifiante compatible avec la phase non styrénique, et de préférence 35 à 55 %, c) 0 à 20 % en poids d'au moins une résine tackifiante compatible avec la phase non styrénique, et de préférence 35 à 55 %, c) 0 à 20 % en poids d'au moins une résine tackifiante compatible avec la phase styrénique, et de préférence 5 à 15 %, d) 5 à 25 % en poids d'au moins une cire thermofusible, et de préférence 10 à 17 %, e) 3 à 20 % en poids de plastifiants liquides classiquement utilisés dans les adhésifs thermofusibles. f) additifs tel que ce mélange présente : - une viscosité comprise entre 400 et 3000 mPa.s à 170°C, et préférentiellement entre 700 et 1400 mPa.s. un point de ramollissement compris entre 75 et 120°C.

(AM. AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, BG, CII, CY, CZ, DE, DK, EE, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE, SK, TR), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG)

Publiée :

--- avec rapport de recherche internationale

 avant l'expiration du d
 d
 élai pr
 évu pour la modification des revendications, sera republi
 ée si des modifications sont reçues

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

PROCEDE D'ASSEMBLAGE PAR COLLAGE DE SUBSTRATS HYDROPHOBES ET OLEOPHOBES DESTINES AU MARCHE DE L'EMBALLAGE

1

La présente invention a pour objet un procédé d'assemblage par collage de substrats rendus oléophobes et hydrophobes mettant en œuvre un adhésif à base de copolymères blocs du styrène. Elle a également pour objet des adhésifs permettant le collage de substrats dits difficiles tels que ceux rendus oléophobes et hydrophobes.

Le collage des matériaux de l'industrie de l'emballage, notamment le papier et le carton, est une technique bien connue. Dans la pratique, les industriels utilisent une large gamme d'adhésifs et notamment les adhésifs thermofusibles, très souvent dénommés par les professionnels Hot Melt ou HMA, initiales en anglais pour Hot Melt Adhesives, abréviation qui sera utilisée par la suite pour les désigner. Ces HMA sont généralement composés des 15 principaux constituants suivants : un polymère qui confère à l'adhésif final sa structure, un « tackifiant » agent principal d'adhésion et un plastifiant tel une cire ou une huile minérale qui apporte à l'adhésif ses propriétés thermiques et rhéologiques.

20

25

5 ·

10

premier lieu sur la sélection du polymère. Le polymère utilisé dans les HMA est constitué par exemple par les copolymères de type éthylénique tels que l'éthylène-acétate de vinyle (EVA), les poly-alphaoléfines amorphes (APAO), les polyoléfines synthétisées par catalyse métallocène, les polyéthylènes de bas poids moléculaire ou encore les polypropylènes amorphes. Il est aussi proposé pour le polymère les copolymères blocs du styrène où ce dernier est associé à un co-monomère tel que l'isoprène ou le butadiène, des formes hydrogénées de ces composants. Le choix se fera naturellement sur un critère de propriété structurelle mais qui tient largement compte de la notion de prix des matières premières.

Dans la grande majorité des cas, le choix de l'adhésif sera basé en

30

Toutefois, certaines variantes d'emballage posent des problèmes spécifiques d'adhésion, les emballages « difficiles », ce qui est notamment le cas des emballages (carton pour étuis, kraft pour sacs, etc ...) préalablement

5

10

15

20

traités afin de leur conférer une résistance aux liquides (hydrophobes) et aux huiles et graisses (lipophobes) . Par ailleurs, ce type d'emballage qui doit naturellement présenter tous les avantages classiques connus en termes de protection des matières à emballer, robustesse, longévité, aspect ou diverses autres fonctionnalités peut être soumis à des variations importantes de températures allant généralement de – 10°C à + 40 °C, voire de -40°C à + 80°C. En effet, la préparation de produits alimentaires par exemple, ainsi que leur conservation ou les conditions dans lesquelles ils sont stockés, nécessitent que l'emballage soit résistant et continue d'assurer sa fonction sous des températures extrêmes. Ainsi, les collages doivent être efficaces au cours de l'ensemble des opérations de conditionnement ou du cycle de vie de l'emballage.

L'amélioration permanente des propriétés barrières à l'eau, aux huiles et corps gras, des supports destinés au marché de l'emballage, en raison notamment de l'évolution et l'efficacité des traitements en masse ou en « size press » (sur le recto et le verso) par des polymères fluorés toujours plus performants, fait qu'il est parfois difficile de coller efficacement ce type de supports, avec les adhésifs habituels notamment lorsque l'emballage est soumis à des variations de température importantes.

Un exemple récent de cette évolution est l'utilisation de composés fluorés tels que les polyacrylates fluorés dans le traitement des supports à destination de l'emballage afin de leur conférer des propriétés barrières oléophobes et hydrophobes à savoir à la fois un haut niveau de résistance à l'eau et un haut niveau de résistance aux huiles et corps gras.

25 Ces composés fluorés de différents types sont mis en œuvre en phase aqueuse et sont donc hydrodiluables. Ce sont soit de petites molécules fluorées, par exemple des sels de phosphates fluorés ou des sels de sulfates fluorés soit des copolymères acryliques fluorés c'est-à-dire des copolymères dont au moins un monomère comporte un motif perfluoré, les autres monomères non fluorés étant acryliques ou vinyliques. Ce dernier type de composés fluorés sont des latex fluorés, c'est-à-dire des dispersions de copolymères dans l'eau en présence d'un tensio-actif, soit des copolymères

2

hydrosolubles ou hydrodispersibles, copolymères en général de type cationique.

3

Ces composés fluorés sont mis en œuvre soit dans la masse du substrat, par exemple le papier, soit en surfaçage dudit substrat.

5

10

25

30

L'adhésif doit pouvoir répondre à toute une série de contraintes parfois contradictoires liées aussi bien aux conditions d'utilisation de l'emballage qu'à la nature des divers substrats mis en œuvre, matériaux identiques ou différents ou composites, la plupart du temps à base de papier ou de carton, mais aussi de métal (aluminium) ou de plastiques (polyéthylène, polypropylène, polyéthylène téréphtalate, polystyrène...) dont l'un au moins est un substrat rendu difficile par un traitement à base de composés fluorés tels que les polyacrylates fluorés. Il faut également ajouter que les conditions opératoires d'application des colles jouent un rôle important.

Afin d'illustrer la diversité des contraintes on peut citer pour le collage 15 des sacs

 le collage des poignées où la colle doit être déposée sur le support traité par un composé fluoré. Outre la qualité du collage, la cohésion de la colle est importante pour cette application.

le collage longitudinal où le cordon étant déposé sur le bord d'un
 des substrats à assembler, le temps ouvert de l'adhésif est le paramètre critique
 pour cette étape du fait de la cadence machine. Il est compris généralement
 entre 1 et 10 s.

 le collage transversal où le cordon de colle est déposé sur la laize de l'un des substrats à assembler. La machinabilité est ici le paramètre critique pour cette étape, le filant du hot melt pouvant engendrer des encrassements machine lors de l'application.

- le collage du fond ou de la fermeture du sac : il s'agit principalement d'une application visée par les sacs « pinch bottoms ». Le(s) cordon de colle étant (sont) déposé(s) sur le(s) support(s), la vitesse de prise ainsi que la machinabilité sont ici les paramètres critiques. Le contenu étant chaud, lors de fermeture du sac, l'adhésif doit résister à des températures de l'ordre de 60°C au moins, pour ne pas se réouvrir.

Dans le domaine de la confection d'étuis, il faut noter pour :

 la formation d'étui où le cordon de colle est déposé sur la patte de l'étui ou côté traité. L'adhésif doit avoir bonnes performances entre --10°C à +60°C, pour le conditionnement et le transport des étuis.

- la fermeture d'étui où le cordon de colle est déposé sur le ou les rabats en carton. La vitesse de prise, sa tenue en température ainsi que sa machinabilité sont ici les paramètres critiques.

Les mises en œuvre ici décrites, sont simplement des exemples des difficultés les plus communément rencontrées.

L'adhésif doit pouvoir être utilisé pour n'importe quel assemblage dont l'un des supports, au moins, a subi un traitement hydrophobe et oléophobe.

L'adhésif doit donc avoir des caractéristiques très spécifiques et parfois contradictoires, temps de prise court, bon pouvoir mouillant, très bon comportement thermique de l'adhésion après des cycles de températures situés entre – 10°C et + 60°C, voire entre – 40°C et + 80°C ainsi qu'une faible viscosité du fait du traitement fluoré.

Le procédé selon l'invention entend résoudre ce problème, notamment par une sélection du polymère et de sa structure.

L'invention a pour objet un procédé d'assemblage par collage de substrats dits difficiles destinés à la confection d'emballage, lequel consiste à appliquer sur l'un au moins des substrats un adhésif comprenant de :

a) 5 à 50 % en poids de copolymère bloc obtenu à partir de monomères styréniques et d'au moins un autre co-monomère tel qu'éthylène, propylène, isoprène, butadiène, butylène ou tout autre co-monomère formant un milieu diphasique avec la phase styrène.

b) 20 à 60 % en poids d'au moins une résine tackifiante compatible avec la phase non styrénique.

ayant un point de ramollissement mesuré selon la norme EN 1238 compris entre 5 et 150°C,

30 c) 0 à 20 % en poids d'au moins une résine tackifiante compatible avec la phase styrénique

10

15

25

5

d) 5 à 25 % en poids d'au moins une cire, parmi les cires classiquement utilisées dans les adhésifs thermofusibles ayant un point de fusion compris entre 70 à 120°C.

5

e) 3 à 20 % en poids de plastifiants liquides classiquement utilisés dans les adhésifs thermofusibles comme des huiles minérales, à caractère paraffinique ou naphténique, ou encore des polybutènes ou des phtalates, ledit adhésif présentant une viscosité comprise entre 400 et 3000 mPa.s à 170°C et un point de ramollissement, mesuré selon la méthode dite du bille-

anneau, compris entre 75 et 120°C.

10

5

L'adhésif du procédé de l'invention peut comprendre éventuellement des additifs divers tels que des antioxydants...

Le constituant a) selon le procédé de l'invention, (le copolymère) possède une structure de type di-blocs, tri-blocs ou multiblocs, linéaire, radial ou étoilé, le bloc intermédiaire étant constitué d'au moins un des co-monomères

15 énumérés ci-dessus et peut subir une phase d'hydrogénation. Le copolymère bloc ou le mélange de copolymères blocs comprend un pourcentage massique de la phase styrène dans le polymère compris entre 10 et 40 % et de préférence entre 20 et 35 %, un pourcentage massique de structures di-blocs dans le polymère variable généralement compris entre de 0 et 50%, un indice 20 d'écoulement (MFI = Melt Flow Index) mesuré selon la condition n°10 de la norme NFT 51-016 compris entre 2 et 70 g/10min.

Le constituant a) est préférentiellement un copolymère bloc styrène – éthylène butylène – styrène (noté SEBS) ou toute autre structure proche. Il est possible de mélanger ce constituant a) à d'autres polymères tels que les copolymères de l'éthylène, polyoléfines, polymères obtenus par voie de catalyse métallocène. La teneur de l'adhésif en constituant a) en général comprise entre 5 et 50 % en masse est de préférence comprise entre 15 et 30 %.

Le constituant b) est choisi majoritairement parmi les résines 30 classiquement utilisées dans les adhésifs thermofusibles telles que :

- la colophane ou ses dérivés, ester de colophane, éventuellement hydrogénés,

5

les polyterpènes, les terpène-phénoliques ou leurs dérivés,

6

les polymères éventuellement hydrogénés issus de coupes aliphatiques ou aromatiques ou les mélanges de ces coupes,

ayant un point de ramollissement mesuré selon la norme EN 1238 compris entre 5 et 150°C, de préférence entre 70 et 125°C. La résine majoritaire sera de préférence non aromatique à caractère polaire marqué. La teneur en constituant b) est comprise entre 20 et 60 % en masse et de préférence entre 35 et 55%.

Le constituant c) est constitué par une résine ou un mélange de résines classiquement utilisées tels que les polymères issus de coupes aromatiques, ou 10 bien des poly- alphaméthylstyrène. Elle est choisie de préférence parmi les résines issues de la polymérisation d'alphaméthylstyrène par exemple ayant un point de ramollissement mesuré selon la norme EN 1238 compris entre 80 et 160°C. La teneur en constituant c) est comprise entre 0 et 20 % en masse et de

préférence entre 5 et 15%. 15

> Le constituant d) est choisi majoritairement parmi les cires dites microcristallines classiquement utilisées dans les adhésifs thermofusibles, ayant un point de fusion (méthode ASTM D127) compris entre 70 et 100°C, préférentiellement entre 80 et 95°C. En quantité minoritaire le constituant d)

peut contenir des cires de synthèse comme les polyoléfines à chaînes courtes 20 et plutôt linéaires, obtenues par polymérisation selon des procédés classiques (Ziegler Natta ; Fischer Tropsch), dont le point de fusion mesuré selon la norme (méthode ASTM D127) est élevé, généralement compris entre 80 et 150°C et de préférence entre 90 et 120°C. La teneur en constituant d) est comprise entre 5 et 25%, et de préférence entre 10 et 17 % en masse. 25

Des polymères d'autre nature peuvent être présents de façon minoritaire dans l'adhésif, par exemple les copolymères ethylène-vinyl acétate (EVA), les polyoléfines de procédés ou de natures divers, les autres copolymères blocs du styrène.

30

Les additifs divers seront par exemple les antioxydants classiquement utilisés dans les adhésifs thermofusibles ou dans l'industrie de transformation

des thermoplastiques tels que les dérivés phénoliques encombrés, les phosphites ou leurs mélanges.

7

La viscosité de l'adhésif thermofusible du procédé de l'invention sera comprise entre 400 et 3000 mPa.s à 170°C et de préférence entre 700 et 1400. Son point de ramollissement mesuré selon la méthode dite du bille-anneau connue de l'homme de l'art sera compris entre 75 et 120°C.

L'adhésif selon le procédé de l'invention est obtenu en mélangeant a), b), c), d) et e) ainsi que les additifs éventuels, par tout moyen convenable, par exemple par simple mélange à une température comprise entre 150 et 170°C.

L'adhésif est aisément caractérisable par analyse chimique selon les procédés classiques de déformulation et d'identification des différentes fractions, notamment par spectrométrie Infra-Rouge, résonance magnétique nucléaire 1H et 13C, micro-analyse élémentaire, chromatographie par perméation de gel ou haute-performance ou encore par calorimétrie différentielle (DSC ou Diffential Scannning Calorimetry).

Sur un plan pratique les adhésifs du procédé de l'invention sont appliqués selon les méthodes classiques utilisées dans le domaine des adhésifs thermofusibles, sur la chaîne de conditionnement ou au contraire en marge de celle-ci. A partir d'un bac fondoir, à l'aide de tuyaux chauffés et

calorifugés, par buses d'extrusion : dépose contrôlée d'un ou plusieurs cordons sur un premier support, accostage du deuxième support avec éventuellement pressage du joint d'adhésif ainsi réalisé. Les HMA de faibles viscosités peuvent être appliqués par tout autre moyen possible comme par exemple buse à lèvres, buses multitraits, disque, empreinte ou encore par le procédé Sift Proof développé par la société Nordson. La température de l'adhésif au moment de l'application est classiquement comprise entre 150 et 180°C.

Ce type de procédés est conduit selon certains paramètres spécifiques. Par exemple le temps ouvert machine est le temps qui s'écoule entre l'application de l'adhésif sur le premier substrat et l'accostage du deuxième substrat.

Le temps de pressage machine, quant à lui, est le temps immédiatement après collage pendant lequel les deux substrats collés sont

10

15

30

5

5

10

15

30

maintenus au contact avec une force au moins égale à la force de réouverture de l'emballage sans adhésif.

8

L'adhésif est appliqué sur des substrats minces, c'est à dire d'une épaisseur généralement comprise entre 0,05 et environ 2 mm, ces substrats pouvant être partie d'une structure complexe plus épaisse. Ce substrat peut souvent être à base de papier ou de carton, comme du kraft vierge ou recyclé, ayant une densité faible ou au contraire un substrat mince compact, éventuellement traités par composé fluoré ou en surface par des vernis acryliques ou réticulés UV, ou des revêtements spécifiques, éventuellement avec des zones non revêtues, réserves, pour permettre la dépose et l'accrochage de l'adhésif sur le substrat.

La nature des divers substrats mis en œuvre est choisie parmi des matériaux identiques ou différents ou composites, la plupart du temps à base de papier ou de carton, de métal par exemple l'aluminium ou de plastiques tels que le polyéthylène, le polypropylène, le polyéthylène téréphtalate, le polystyrène, ...

EXEMPLES

Le procédé de l'invention est illustré par 6 exemples dans lesquels ont 20 été comparées dans des conditions représentatives de l'utilisation, les performances de diverses formules HMA de l'art antérieur et des HMA selon l'invention.

Pour évaluer les performances des HMA dans le procédé selon l'invention, divers tests sont réalisés : les déterminations de viscosité, de temps 25 ouvert, de temps de prise, de tenue chaleur et en température (– 10°C à + 60°C).

- Pour évaluer le temps ouvert, on dépose, avec un temps de prise de 1 s, à une température de 170 °C, sur un carton standard à double cannelure (couvertures 140 et 200 g/m² avec un cobb à 1800 respectivement de 135g/m² et 145 g/m² mesuré selon la norme EN 20535), un cordon d'adhésif, à une quantité de 2 g au mètre linéaire, puis on affiche sur ledit carton un second carton de même nature après des délais successifs de 1, 2, 3, 4, 5... secondes et cela tant que le défibrage du carton est inférieur à 90 % de la surface couverte par le joint d'adhésif. Le temps ouvert correspond à la durée maximale au terme de laquelle l'adhésif solidarise les deux cartons.

Le temps de prise est évalué en effectuant l'opération inverse
 avec un adhésif ayant un temps ouvert de 1 s et en effectuant l'opération de décollage des deux cartons après des délais successifs de 1, 2, 3, 4, 5... secondes et cela jusqu'à ce que l'adhésif ait solidarisé les deux cartons, c'est-à-dire que l'on obtienne plus de 90 % de défibrage de la surface de carton encollé. Le temps de prise correspond à la durée minimale au terme de laquelle
 l'adhésif solidarise les deux cartons.

- La tenue chaleur est évaluée à l'aide de la méthode S.A.F.T. (shear adhesion failure temperature) : les échantillons sont préparés de la même façon que pour la détermination des temps ouvert et temps de prise, sur des supports souples de type INTEGRAL[®], ALIPACK[®] ou des cartons traités

par composé fluoré. Une journée après le collage, l'un des supports est suspendu tandis qu'à l'autre on accroche une masse de 250 g (pour une largeur d'échantillon de 5 cm), provoquant ainsi une force de fluage sur le cordon d'adhésif. L'ensemble est mis en étuve et subi une montée en température à partir de 23°C à raison de 5°C par demi-heure. Le résultat du test est la température à laquelle l'assemblage a cédé sous la contrainte de fluage.

Les tests de tenue en température sont faits de la même façon que pour l'évaluation du temps ouvert, mais les supports employés sont des supports souples de type INTEGRAL[®], ALIPACK[®] ou des cartons traités par composé fluoré. Après collage manuel, avec un cordon d'adhésif de 2 g/mètre linéaire, à 170°C et un temps de pressage de 1 s, les échantillons sont soumis à la température convenue, dans une étuve ventilée. L'opération est effectuée sur au moins 4 échantillons dont on prend la moyenne.

Les supports utilisés pour nos tests, sont des papiers ou des cartons traités FORAPERLE[®] 325 à une concentration de 3 % environ.

30

25

Par mesure de l'oléophobie sur ces supports fibreux cellulosiques, selon la méthode normalisée du kit test TAPPI 559, on trouve des valeurs entre

8 et 12, voire supérieure à 12. En outre, les caractéristiques typiques pour le papier kraft sont les suivantes :

10

CARACTERISTIQUES	UNITE	MOYENNE
Poids M ²	Grs/m ²	70
Humidité	%	4.6
Ch. Rupture SM	KN/m	6,5
Ch. Rupture ST	KN/m	3,0
Allongement SM	%	2
Allongement ST	%	6.5
Déchirure SM	mN	750
Déchirure ST	mN	840
Eclatement sec	Кра	270
Cobb eau	Grs/m ²	25
Porosité Lhomargy bords	. m1/min	1150
Porosité Lhomargy milieu	ml/min	1300

Les matières premières utilisées dans les exemples sont les suivantes :

Kraton® G1652	Copolymère d'éthylène-butylène et de styrène, Melt Index 10, % styrène 30 et; pas de diblock, commercialisé par Kraton Polymers
Kraton® G1726	Copolymère d'éthylène-butylène et de styrène, Melt Index 65, % styrène 30 et 70 % diblock, commercialisé par Kraton Polymers
Kraton® G1657	Copolymère d'éthylène-butylène et de styrène, Melt Index 8, % styrène 13 et 30 % diblock, commercialisé par Kraton Polymers
Evatane® 18-500	EVA Melt Index 500, vinyl acétate 18%, commercialisé par Atofina
Evatane® 28-420	EVA Melt Index 420, vinyl acétate 28%, commercialisé par Atofina
Evatane® 33-400	EVA Melt Index 400, vinyl acétate 33%, commercialisé par Atofina
Vestoplast® 704	APAO riche en propène, de point de ramollissement 105°C (DIN 52011 modified), de viscosité 3500 mPa.s à 190°C (DIN 53019 modified), commercialisé par Degussa Hüls
Vestoplast® 408	APAO riche en butène, de point de ramollissement 118°C (DIN 52011 modified), de viscosité 8000 mPa.s à 190°C (DIN 53019 modified), commercialisé par Degussa Hüls
Régairez® 1078 (US)	C ₉ , obtenue par copolymérisation de ∝-méthyl-styrène, de vinyl- toluène et d'indène, totalement hydrogénée, de point de ramollissement 78°C (ASTM E28), commercialisée par Hercules
Régairez® 1018 (US)	C ₉ , obtenue par copolymérisation de «-méthyl-styrène, de vinyl- toluène et d'indène, totalement hydrogénée ; liquide, commercialisée par Hercules
Wintack® 95	Résine aliphatique en C ₅ , de point de ramollissment 95°C, commercialisée par Hercules

11

Piccotex® 120	Résine issue de la polymérisation de purs monomères de α méthyl- styrène, de point de ramollissement 120 °C (ASTM E 28), commercialisée par Hercules
Norsolène® W110	Résine issue de la polymérisation de purs monomères de α méthyl- styrène, de point de ramollissement 105-115°C (ISO 4625) commercialisée par Cray Valley
Foral® AX-E	Résine obtenue à partir de la colophane hydrogénée, de point de ramollissement 81°C (ASTM E 28), commercialisée par Hercules
Foral®85-E	Résine obtenue à partir de la colophane hydrogénée et estérifiée au glycérol, de point de ramollissement 85°C (ASTM E 28), commercialisée par Hercules
Dertophène® T	Résine terpène phénolique issue de la condensation des essences de térébenthines avec le phénol, de point de ramollissement 95°C (ASTM E28), commercialisée par DRT
Dertoline® DEG 2	Résine obtenue à partir de la colophane hydrogénée et esterfiée au diéthylène glycol, de point de ramollissement 35°C, commercialisée par DRT
Sylvarès® 540	Résine obtenue par copolymérisation du styrène avec « méthyl-styrène ou vinyl-toluène, de point de ramollissement 75°C, commercialisée par Arizona Chemical
Besquare® 185	Cire dite microcristalline, constituée d'hydrocarbures saturés à chaînes ramitiées et cyclisées, de point de ramollissement d'environ 90°C (ASTM D 127), commercialisée par Bareco Products.
Paraflint® H2	Cire dure cristalline de PE obtenue par le procédé Fischer Tropsch, de point de fusion DSC 105-110°C, de viscosité 10 mPa.s à 120°C, commercialisée par Sasol-Schumann
Napvis® D 200	Polybutène obtenu par polymérisation d'une coupe C₄ contenant une forte proportion d'isobutène, de point d'écoulement 24°C, commercialisée par BP – Amoco
Primol® 352	Huile minérale à composés paraffiniques majoritaires, commercialisé par Esso France

Les exemples y compris les exemples comparatifs qui suivent dont les résultats sont regroupés dans le tableau pages 12 et 13 feront mieux comprendre l'invention.

Anti-oxydant phénolique commercialisé par Ciba Geigy

5

10

EXEMPLES 1 A 6 :

Irganox®1010

Les exemples 1 et 2 visent des adhésifs de première génération de l'art antérieur sur base EVA (ex. 1) et sur base APAO (ex. 2), les exemples 3 et 4 sont des exemples comparatifs utilisant des bases SEBS décrites dans l'art antérieur et les exemples 5 et 6 des exemples sur base SEBS selon le procédé de l'invention.

.......

WO 03/029379

A la lumière de ces exemples, on constate que :

- Il est nécessaire de faire un choix judicieux du ou des SEBS à utiliser. Comme le montre l'exemple 4, les SEBS à bas MFI (Melt Flow Index) donnent une viscosité élevée impropre au procédé selon l'invention.

13

5

20

- L'utilisation de SEBS à MFI adapté (exemple 3) n'est cependant pas suffisant. Il faut notamment combiner un mélange d'huile et de cire selon l'invention, pour obtenir une bonne adhésion à – 10°C.

Les polymères amorphes de type APAO (exemple 2) ne permettent pas de remplir le cahier des charges en terme de vitesse de prise.
 Quant aux EVA (exemple 1), ils ne sont pas assez polyvalents pour garantir un collage entre - 10°C et + 60°C sur les supports hydrophobes et oléophobes, dits difficiles, selon le procédé de l'invention.

 La combinaison de SEBS à MFI adapté, de résine hydrogéné polaire ainsi que d'huile et cire (exemple 5 et 6) selon l'invention est une
 condition nécessaire pour répondre à l'ensemble du cahier des charges applicatif.

 La tenue thermique à + 60°C, avec des produits à faible viscosité, ne peut être atteinte qu'avec des SEBS à MFI adaptés, combinés à des cires.
 Ces dernières permettent de diminuer la viscosité des caoutchoucs, comme le montre les exemples 5 et 6, sans pénaliser la tenue thermique.

- La tenue thermique à – 10°C, combinée aux caractéristiques décrites ci-dessus est atteinte en déterminant avec exactitude le bon ratio polymère / résine (exemples 5 et 6). Un excès de résine a tendance à rigidifier l'adhésif, et détériorer la tenue à froid (exemple 3).

Constituants \ exémples	1 2	2 <i>ª</i>	3 [#]	4 [#]	2 ₽	6 <u>Þ</u>
Kraton® G 1652				13,5	15	15
Kraton® G 1657			7,5	9,0		
Kraton® G 1726			5		10	10
Evatane ® 18-500	15					
Evatane @ 28-420	15					
Evatane ®33-400	15	[[
Vestoplast®704		26				
Vestoplast® 408		26				

					·····	r
Régairez® R1078		<u> </u>	70			
Régalrez® R1018			17	<u> </u>		
Wintack®95				68,0		
Sylvares® 540	28				-	
Dertophène® T		29				
Foral® AX-E					17	12
Foral® 85					17,5	22,5
Norsolène® 110					15	15
Dertoline® DEG 2	9					
Paraflint® H2	17				1	
Besquare® 185				1	10	10
Napvis® D200		18				
Primol® 352				9,0	15	15
Irganox® 1010	1	1	0,5	0,5	0,5	0,5
Viscosité (mPa.s) à 170 °C	1900	2000	460	5900	1200	1300
Temps ouvert (s)	10	>20	10	10	>10	>10
Temps de prise (s)	5-7	>20	4-6	5-7	5-7	5-7
Tenue à -10°C sur ALIPACK [®] ou INTEGRAL [®] ⁴	50	RA	RA	RA	100	80
Tenue à -10°C sur carton traité FORAPERLE® ©	RA	RA	RA	RA	85	RA
Tenue à + 60°C sur ALIPACK [®] ou INTEGRAL ^{® 2}	RA	20	10	100	RC	30
Tenue à + 60°C sur carton traité FORAPERLE ^{® ⊈}	RA	90	RC	100	100	RC
SAFT (°C) ^c	75	70	40	50	55	55

<u>a</u> : comparatif ; <u>b</u> : selon l'invention ; <u>c</u> : Résultats exprimés en % défibrage ; RA = rupture adhésive ; RC = rupture cohésive du joint d'adhésif

REVENDICATIONS

15

 Procédé d'assemblage par collage de substrats rendus hydrophobes et oléophobes par traitement préalable au moyen d'un composé
 fluoré destinés au marché de l'emballage consistant à appliquer sur l'un au moins des substrats un adhésif thermofusible comprenant de :

- 5 à 50 % en poids d'au moins un copolymère bloc styrénique et de préférence 15 à 30 %,
- 20 à 60 % en poids d'au moins une résine tackifiante compatible avec la phase non styrénique et de préférence 35 à 55 %,
- O à 20 % en poids d'au moins une résine tackifiante compatible avec la phase styrénique et de préférence 5 à 15 %,
- 5 à 25 % en poids d'au moins une cire thermofusible, et de préférence 10 à 17 %,
- 15

10

 3 à 20 % en poids de plastifiants liquides classiquement utilisés dans les adhésifs thermofusibles,

tel que l'adhésif résultant de ce mélange présente :

- une viscosité comprise entre 400 et 3000 mPa.s à 170°C, et de préférence entre 700 et 1400 mPa.s.
- 20

25

- un point de ramollissement compris entre 75 et 120°C.

copolymères blocs ou mélanges de copolymères blocs ayant :

2) Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que les copolymères blocs selon l'invention sont obtenus à partir de monomères styréniques et d'au moins un autre monomère tel que l'éthylène, le propylène, l'isoprène, le butadiène, le butylène ou tout autre monomère formant un milieu diphasique avec la phase styrène, constituant une structure de type di-blocs, triblocs ou multi-blocs, linéaires, radiales ou étoilés, le bloc intermédiaire étant constitué d'au moins un des monomères énumérés ci-dessus, lesdits

30

- un pourcentage massique de la phase styrène dans le polymère compris entre 10 et 40 %, et de préférence entre 20 et 35 %,

- un pourcentage massique de structure diblocs compris entre 0 et 50 %,

un indice d'écoulement (MFI = Melt Flow Index) selon la condition N°10 de la norme NFT 51- 016 compris entre 2 et 70 g/10min.

3) Procédé selon la revendication 2 caractérisé en ce que le copolymère bloc styrénique est un copolymère de type
 5 Styrène/Ethylène/Butadiène/Styrène (SEBS).

16

4) Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que la résine tackifiante ou le mélange de résines compatible avec la phase non styrénique est choisie parmi :

- la colophane ou ses dérivés, notamment les esters de colophane,

10

éventuellement hydrogénés,

- les polyterpènes, les terpènes-phénoliques ou leur dérivés,

 les polymères éventuellement hydrogénés issus de coupes aliphatiques ou aromatiques ou les mélanges de ces coupes,

ayant un point de ramollissement mesuré selon la norme EN 1238 compris 15 entre 5 et 150°C, de préférence entre 75 et 120°C.

5) Procédé selon la revendication 4 caractérisé en ce que la résine tackifiante compatible avec la phase non styrénique est non aromatique à caractère polaire marqué.

6) Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que la résine tackifiante ou le mélange de résines compatible avec la phase styrénique est choisie parmi les polymères issus des coupes aromatiques ou issus de la polymérisation de l'alpha méthyl styrène, ayant un point de ramollissement mesuré selon la norme EN 1238 compris entre 60 et 160°C.

 Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que la cire est
 choisie majoritairement parmi les cires dites microcristallines ayant un point de fusion mesuré selon la méthode ASTM D 127, compris entre 70 et 120°C et de préférence compris entre 80 et 95°C.

8) Procédé selon la revendication 1 caractérisé en ce que le plastifiant liquide ou le mélange de plastifiants liquides est choisi parmi les
 30 huiles minérales, à caractère paraffinique ou naphténique, les polybutènes ou les phtalates.

9) Adhésif thermofusible comprenant de :

- 5 à 50 % en poids d'au moins un copolymère bloc styrénique et de préférence 15 à 30 %,

17

- 20 à 60 % en poids d'au moins une résine tackifiante compatible avec la phase non styrénique et de préférence 35 à 55 %,
- 0 à 20 % en poids d'au moins une résine tackifiante compatible avec la phase styrénique et de préférence 5 à 15 %,
- 5 à 25 % en poids d'au moins une cire thermofusible, et de préférence 10 à 17 %,
- 3 à 20 % en poids de plastifiants liquides classiquement utilisés dans les adhésifs thermofusibles,

tel que l'adhésif résultant de ce mélange présente :

ou mélanges de copolymères blocs ayant :

- une viscosité comprise entre 400 et 3000 mPa.s à 170°C, et de préférence entre 700 et 1400 mPa.s
- un point de ramollissement compris entre 75 et 120°C.
- 15

20

5

10

10) Adhésif selon la revendication 9 caractérisé en ce que les copolymères blocs sont obtenus à partir de monomères styréniques et d'au moins un autre monomère tel que l'éthylène, le propylène, l'isoprène, le butadiène, le butylène ou tout autre monomère formant un milieu diphasique avec la phase styrène, constituant une structure de type di-blocs, tri-blocs ou multi-blocs, linéaires, radiales ou étoilés, le bloc intermédiaire étant constitué d'au moins un des monomères énumérés ci-dessus, lesdits copolymères blocs

- un pourcentage massique de la phase styrène dans le polymère compris entre 10 et 40 %, et de préférence entre 20 et 35 %,
- un pourcentage massique de structure diblocs compris entre 0 et 50 %,
- un indice d'écoulement (MFI = Melt Flow Index) selon la condition N°10 de la norme NFT 51-016 compris entre 2 et 70 g/10min.

11) Adhésif selon la revendication 10 caractérisé en ce que le copolymère bloc styrénique est un copolymère de type Styrène/Ethylène/Butadiène/Styrène (SEBS).

30

25

5

12) Adhésif selon la revendication 9 caractérisé en ce que la résine tackifiante ou le mélange de résines compatible avec la phase non styrénique est choisie parmi :

 la colophane ou ses dérivés, notamment les esters de colophane, éventuellement hydrogénés,

- les polyterpènes, les terpènes-phénoliques ou leur dérivés,

 les polymères éventuellement hydrogénés issus de coupes aliphatiques ou aromatiques ou les mélanges de ces coupes,

ayant un point de ramollissement mesuré selon la norme EN 1238 compris 10 entre 5 et 150°C, de préférence entre 75 et 120°C.

13) Adhésif selon la revendication 12 caractérisé en ce que la résine tackifiante compatible avec la phase non styrénique est non aromatique à caractère polaire marqué.

14) Adhésif selon la revendication 9 caractérisé en ce que la résine tackifiante ou le mélange de résines compatible avec la phase styrénique est choisie parmi les polymères issus des coupes aromatiques ou issus de la polymérisation de l'alpha méthyl styrène, ayant un point de ramollissement mesuré selon la norme EN 1238 compris entre 60 et 160°C.

 15) Adhésif selon la revendication 9 caractérisé en ce que la cire est
 choisie majoritairement parmi les cires dites microcristallines ayant un point de fusion mesuré selon la méthode ASTM D 127, compris entre 70 et 120°C et de préférence compris entre 80 et 95°C.

16) Adhésif selon la revendication 9 caractérisé en ce que le plastifiant liquide ou le mélange de plastifiants liquides est choisi parmi les
²⁵ huiles minérales, à caractère paraffinique ou naphténique, les polybutènes ou les phtalates.

17) Emballages constitués de substrats minces dont l'un au moins a été traité pour être rendu hydrophobe et lipophobe assemblés entre eux au moyen d'un adhésif des revendications 9 à 16.

30

18) Emballages selon la revendication 17 caractérisés en ce qu'ils sont constitués de matériaux identiques, différents ou composites choisis parmi le papier, le carton, un métal tel que l'aluminium ou les plastiques tels que le polyéthylène, le polypropylène, le polyéthylène téréphtalate et le polystyrène.

I	INTERNATIONAL SEARCH REPORT		PCT/FR 02/		
a. classi IPC 7	FICATION OF SUBJECT MATTER C09J153/02 B65D65/38			· · ·	
According to	o International Patent Classification (IPC) or to both national class	illication and IPC			-
	SEARCHED currentation searched (classification system followed by classifi	cation symbols)		·	-
IPC 7	CO9J CO8L CO8K Å61L B65D B3	32B	included in the fields sea	urched	
Documental					
	ata base consulted during the international search (name of data	base and, where prai	ctical, search terms used)		
Ero-In	ternal, WPI Data, PAJ				
					•
C. DOCUM	ENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT Citation of document, with indication, where appropriate, of the	e relevant passages		Relevant to daim No.	1
Y	SEKISUI CHEM CO LTD: "WPI WORL INFORMATION DERWENT, DERWENT, G	D PATENT BB" , WPI		1-18	
	WORLD PATENT INFORMATION DERWEN GB, VOL. 1974, NR. 35 XP0021492 & JP 49 029613 B (SEKIUSI CHEM 6 août 1974 (1974-08-06) abstract	248			
Y	US 3 917 607 A (CROSSLAND RONAL 4 November 1975 (1975-11-04) * revendications 1-6 ; colonne 26-30*	5, ligne		1-18	
	column 2, line 7 -column 5, lin 	ne 20 -/			
					-
	her documents are listed in the continuation of box C.	X Palent fa	amily members are listed is	nannex.	-
A docum consid *E* earlier	stegories of cited documents : ent defining the general state of the art which is not iered to be of perilcular relevance document bud publiched on or after the International	or priority dat cited to unde invention "X" document of p	al published after the inter te and not in conflict with t instand the principle or the particular relevance; the cl	he application but ory underlying the almed invention	
filing of "L' docume which citatio "O" docum	sale galwhich may throw doubts on prionly claim(s) or is ciled to establich the publication date of another n or other special reason (as specified) ent reterring to an oral disclosure, use, extibition or	cannot be co Involve an In "Y" document of p cannot be co document is	nsidered novel or cannot i ventive step when the doc particular relevance; the ch insidered to involve an Inv combined with one or mor combination being obviou	be considered to ument is taken alone almed invention entive step when the re other such docu-	
"P" docume	means ant published prior to the international filing date but han the priority date claimed	in the art.	mber of the same patent f	-	
	actual completion of the international search	Date of mails	ng of the international sea	rch report	-
· ·	1 January 2003	30/0	1/2003		
2		Authorized of	licer		
	mailing address of the ISA European Patent Office, P.B. 5818 Patentiaan 2 NL – 2280 HV Rijswijk Tat (431-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,	Authorized of			

.

:

,

	INTERNATIONAL SEARCH REPORT	International A	Application No	
			02/03335	
A. CLASSI IPC 7	IFICATION OF SUBJECT MATTER C09J153/02 B65D65/38		·····	
According to	io International Patent Classification (IPC) or to both national classification a	nd IPC		
	SEARCHED			
Minimum do IPC 7	ocumentation searched (classilication system tollowed by classification sym CO9J CO8L CO8K A61L B65D B32B	nbois)		
	lion searched other than minimum documentation to the extent that such do			
	lata base consulted during the international search (name of data base and ternal, WPI Data, PAJ	, where practical, search terms u	Sed)	
C. DOCUM	ENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT			
Category *	Citalion of document, with indication, where appropriate, of the relevant p	passages	Relevant to claim No.	
Y	SEKISUI CHEM CO LTD: "WPI WORLD PAT INFORMATION DERWENT, DERWENT, GB", WORLD PATENT INFORMATION DERWENT, DE GB, VOL. 1974, NR. 35 XPO02149248 & JP 49 029613 B (SEKIUSI CHEM CO LT 6 août 1974 (1974-08-06) abstract	WPI RWENT,	1-18	
Y	US 3 917 607 A (CROSSLAND RONALD K E 4 November 1975 (1975-11-04) * revendications 1-6 ; colonne 5, li 26-30* column 2, line 7 -column 5, line 20 		1-18	
X Furth	her documents are listed in the continuation of box C.	Patent family members are list	ed in annex.	
 A' docume considi E' earlier d filing d: 'L' docume which i citation 'O' docume other n 'P' docume 	Ared to be of particular relevance of this in both the second sec	er document published after the i r priority date and no in conflict w ited to understand the principle or cument of particular relevance; th annot be considered novel or can involve an inventive step when the cument of particular relevance; th annot be considered to involve an coument of canticular relevance; th annot be considered to involve an coument of combined with one or nents, such combination being obv i the art.	theory underlying the se claimed invention hot be considered to document is taken atone e claimed invention invantive stop when the more other such docu- vious to a person skilled	
Date of the e	actual completion of the International search D	ate of mailing of the international s	search report	
~	1 1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1	20/01/2000		
	1 January 2003	30/01/2003		

• •

•

•

INTERNATIONAL S	SEARCH REPORT	
-----------------	---------------	--

	INTERNATIONAL SEARCH REPORT	PCT/FR 02/03335
C.(Continu	BION) DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT	
Category *	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
Y	WO 01 02508 A (FUKUSHI TATSUO ;YAMANAKA KEIZO (JP); TAKAMATSU YORINOBU (JP); 3M I) 11 January 2001 (2001-01-11) * revendications 1,5,12,17,18 ;page 12,ligne 16-17, "rubber-based" ;page 12, ligne 31 -page 13,ligne 21 ;page 17, ligne 31 -page 19,ligne 26 ;page 22, ligne 28 ;page 25,ligne 29- page 26,ligne 3 figures 1-4; table 1	1-18
Y	US 4 394 915 A (NELSON JEFFREY) 26 July 1983 (1983-07-26) * colonne 1,ligne 5-10; revendications 9,10,1-6; colonne 2,ligne 45 -colonne 3,ligne 9; colonne 3,ligne 46 -colonne 4,ligne 6; colonne 4,ligne 56 -colonne 5,ligne 30; colonne 5,ligne 48-49* examples 1,2	1-18
Y	US 6 291 571 B1 (FISHER DENNIS KEITH) 18 September 2001 (2001-09-18) * abrégé ; revendications 21-23 * column 4, line 18-32	1-18
Y	US 5 120 781 A (JOHNSON JR ROBERT W) 9 June 1992 (1992-06-09) * revendications 10-28, 1-7 ; abrégé ; colonne 4, ligne 47 - colonne 5, ligne 23* column 7, line 32-40	1-18
A	EP 0 557 573 A (FINDLEY ADHESIVES INC) 1 September 1993 (1993-09-01) * page 8, ligne 16-25 ; page 4, ligne 38 - page 5, ligne 51 ; revendications 12-15 ; page 3, ligne 1-47 ; revendications 1-11 ; exemples * page 6, line 6-29	1-18
A	US 5 266 400 A (MUNSON DANIEL C ET AL) 30 November 1993 (1993-11-30) * claims 1-13 ; column 3, line 2-3 * column 2, line 44-57	1-18
A	EP 0 781 824 A (CENTRAL GLASS CO LTD) 2 July 1997 (1997-07-02) abstract; claims 1-18	1-18
A	US 5 496 628 A (RIBBANS ROBERT C) 5 March 1996 (1996-03-05) the whole document	1-18
	-/	

.

In.....ational Application No

Form PCT/ISA/210 (continuation of second sheet) (July 1992)

	INTERNATIONAL SEARCH REPORT	Irtional App PCT/FR 02	
C.(Continua	ation) DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT		
Calegory *	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages		Relevant to claim No.
A	EP 0 532 831 A (FINDLEY ADHESIVES INC) 24 March 1993 (1993-03-24) * revendications 6,1-5; page 3,1igne 51-page 4,1igne 5; page 4,1igne 34-36; page 4,1igne 51-page 5,1igne 4; page 5,1igne 20-page 6,1igne 45; exemples *		1–18
A	US 6 121 354 A (CHRONISTER MICHAEL) 19 September 2000 (2000-09-19) * revendications 1-18; exemples; colonne 3,ligne 21-41; colonne 3,ligne 61-colonne 4,ligne 17; abrégé * column 5, line 1-52		118
A	US 5 863 977 A (FISCHER CAROLYN A ET AL) 26 January 1999 (1999-01-26) * colonne 1, ligne 10-16 ; revendications 1-3 * column 2, line 52 -column 3, line 50		1-18
Α	US 5 910 527 A (STRELOW DIANE ET AL) 8 June 1999 (1999-06-08) * colonne 3, ligne 5-26 ; colonne 3, ligne 33-38 ; colonne 4, ligne 1 - colonne 5, ligne 13 ; colonne 6, ligne 18-22 * column 1, line 10-18		1-18

.

•

..

. .

.

.

		ATIONAL SEAR(tion on patent family me		FORT		Application No
					PCT/FR	02/03335
Patent document cited in search repo		Publication date		Patent family member(s)	,	Publication date
US 3917607	A	04-11-1975	AT	31877	'9 B	11-11-1974
			BE	78902	23 A1	20-03-1973
			CA	99708	34 A1	14-09-1976
			CH	59272	27 A5	15-11-1977
		•	DE	224603	86 A1	29-03-1973
			DK	13839	07 B	28-08-1978
			FR	215780)5 A1	08-06-1973
			GB	140578	36 A	10-09-1975
			IT	96767	'5 B	11-03-1974
			JP	4804083	33 A	15-06-1973
			JP	5500787		28-02-1980
			NL	721270	00 A ,B,	26-03-1973
WO 0102508	А	11-01-2001	JP	200103191		06-02-2001
			EP	119853		24-04-2002
			WO	010250		11-01-200
US 4394915	А	26-07-1983	JP	14838		27-02-1989
			JP	5818377		27-10-1983
			JP	630302	LD D	16-06-1988
US 6291571	B1	18-09-2001	US	200201340)2 A1	31-01-2002
US 5120781	Α	09-06-1992	8R	92059	71 A	27-09-1994
00 0100.00		•••••	CN	106999	94 A , B	17-03-1993
			DE	692200		03-07-199
			DE	692200	52 T2	11-09-199
			EP	05834	19 A1	23-02-199
			ES	21018	53 T3	16-07-199
			FI	9348		05-11-199
			JP	25126		03-07-199
			JP	65015		17-02-199
			MX	92021		01-11-199
			NO	9339		04-11-199
			PT		54 A ,B	30-09-199
			WO	92196	/8 A1 	12-11-199
EP 0557573	Α	01-09-1993	BR	92022		31-08-199
			EP	05575 53109		01-09-199 22-11-199
			JP	53109		
US 5266400	Α	30-11-1993	AU	6372		20-05-199
			AU	74023		24-10-199 10-12-199
			BR	91015		07-03-199
				20396 691266		
			DE	691266	36 T2	31-07-199 18-12-199
			DE	04532		23-10-199
			EP	21046		16-10-199
			ES .1P	30486		05-06-200
			JP JP	42276		17-08-199
			KR		17 B1	20-03-199
EP 0781824	A	02-07-1997	 US	58636	 57 A	26-01-199
LI U/01024	п	02 0/ 199/				02-07-199
		•				30-08-200
						15-11-200
			EP DE DE	07818 695219 695219	24 A1 D0 D1	02-07- 30-08-

.

Form PCT/ISA/210 (patent tamily annax) (July 1982)

. .

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

10	ITERNA Inform		International Application No PCT/FR 02/03335				
Patent document cited in search report		Publication date	Patent family member(s)			Publication date	
US 5496628	A	05-03-1996	US	5296287	7 A	22-03-1994	
EP 0532831	A	24-03-1993	US EP	5149741 0532831		22-09-1992 24-03-1993	
US 6121354	A	19-09-2000	NONE				
US 5863977	A	26-01-1999	US CA DE DE EP JP WO	5459193 2171542 69415040 0723571 9505840 9510576	2 A1 0 D1 0 T2 1 A1 0 T	17-10-1995 20-04-1995 14-01-1999 15-07-1999 31-07-1996 10-06-1997 20-04-1995	
US 5910527	A	08-06-1999	NONE				

Form PCT/ISA/210 (patent family annex) (July 1992)

Demande Int	ernationale No	
DCT/CD	02/02225	

PCT/FR 02/03335 A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE CIB 7 C09J153/02 B65D65/38 Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la tots selon la classification nationale et la CIB B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement) CIB 7 C09J C08L C08K A61L 865D B32B Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure ou ces documents relevent des domaines sur lesquels a porté la recherche Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés) EPO-Internal, WPI Data, PAJ C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents no, des revendications visées Catégorie SEKISUI CHEM CO LTD: "WPI WORLD PATENT 1-18 Y INFORMATION DERWENT, DERWENT, GB", WPI WORLD PATENT INFORMATION DERWENT, DERWENT, GB, VOL. 1974, NR. 35 XP002149248 & JP 49 029613 B (SEKIUSI CHEM CO LTD), 6 août 1974 (1974-08-06) abrégé Y US 3 917 607 A (CROSSLAND RONALD K ET AL) 1-18 4 novembre 1975 (1975-11-04) * revendications 1-6 ; colonne 5, ligne 26-30* colonne 2, ligne 7 -colonne 5, ligne 20 -/---Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe X Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents * Calégories spéciales de documents cités: *T° document utérieur publit après la date de dépôt international ou la date de priorité en n'appartenenant pas à rétai de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention *A* document définissant l'étal général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent 'E' document anténeur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date ou la theore constituant la base de invention *Xº document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolèment *Yº document particulièrement pertinent; l'invent lon revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de mème nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métiter 'L' document pouvant jeter un doute sur une revendication de pronté ou cité pour déterminer la dale de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (leile qu'indiquée) O document so rotorant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée ·P' *&* document qui fait partie de la même famille de brevets Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale 30/01/2003 21 janvier 2003 Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale Fonctionnalre autorisé Critice Européen des Brevets, P.B. 5818 Palentilaan 2 NL - 2280 HV Riswijk Tel (+31-70) 340-2040, Tx. 31651 epo nl, Fax: (+31-70) 340-3016 Hammond, A

.

Formulaire PCT/ISA/210 (deuxlema fecilite) (juliet 1992)

1.5

PCT/FR 02/03335

,

tégorie	OCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS Identification des documents cités, avec le cas échéant, l'indicationdes passages pertinents	no, des revendications visées
aregone	dentification des occuments ches, avec, le cas dendant, i moreatorious passages permitins	
Y .	WO 01 02508 A (FUKUSHI TATSUO ;YAMANAKA KEIZO (JP); TAKAMATSU YORINOBU (JP); 3M I) 11 janvier 2001 (2001-01-11) * revendications 1,5,12,17,18 ;page 12,ligne 16-17,"rubber-based" ;page 12, ligne 31 -page 13,ligne 21 ;page 17, ligne 31 -page 19,ligne 26 ;page 22, ligne 28 ;page 25,ligne 29- page 26,ligne 3 figures 1-4; tableau 1	1-18
Y	US 4 394 915 A (NELSON JEFFREY) 26 juillet 1983 (1983-07-26) * colonne 1,ligne 5-10; revendications 9,10,1-6; colonne 2,ligne 45 -colonne 3,ligne 9; colonne 3,ligne 46 -colonne 4,ligne 6; colonne 4,ligne 56 -colonne 5,ligne 30; colonne 5,ligne 48-49* exemples 1,2	1-18
Y	US 6 291 571 B1 (FISHER DENNIS KEITH) 18 septembre 2001 (2001-09-18) * abrégé ; revendications 21-23 * colonne 4, ligne 18-32	1-18
Υ	US 5 120 781 A (JOHNSON JR ROBERT W) 9 juin 1992 (1992-06-09) * revendications 10-28, 1-7 ; abrégé ; colonne 4, ligne 47 - colonne 5, ligne 23* colonne 7, ligne 32-40	1-18
A	EP 0 557 573 A (FINDLEY ADHESIVES INC) 1 septembre 1993 (1993-09-01) * page 8, ligne 16-25 ; page 4, ligne 38 - page 5, ligne 51 ; revendications 12-15 ; page 3, ligne 1-47 ; revendications 1-11 ; exemples * page 6, ligne 6-29	1-18
A	US 5 266 400 A (MUNSON DANIEL C ET AL) 30 novembre 1993 (1993-11-30) * claims 1-13 ; column 3, line 2-3 * colonne 2, ligne 44-57	1-18
A	EP 0 781 824 A (CENTRAL GLASS CO LTD) 2 juillet 1997 (1997-07-02) abrégé; revendications 1-18	1-18
A	US 5 496 628 A (RIBBANS ROBERT C) 5 mars 1996 (1996-03-05) le document en entier	1-18
	-/	

Formulaire PCT/ISA/210 (sulle de la deuxième feuille) (juliet 1992)

Demande Internationale No

C.(suite) Di	OCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS	PCT/FR 02	
atégorie	Identification des documents cités, avec,le cas échéant, l'indicationdes passages per	rtinents	no. des revendications visées
Ą	EP 0 532 831 A (FINDLEY ADHESIVES INC) 24 mars 1993 (1993-03-24) * revendications 6,1-5; page 3,ligne 51-page 4,ligne 5; page 4,ligne 34-36; page 4,ligne 51-page 5,ligne 4; page 5,ligne 20-page 6,ligne 45; exemples *		1-18
4	US 6 121 354 A (CHRONISTER MICHAEL) 19 septembre 2000 (2000-09-19) * revendications 1-18; exemples; colonne 3,ligne 21-41; colonne 3,ligne 61-colonne 4,ligne 17; abrégé * colonne 5, ligne 1-52		1-18
A	US 5 863 977 A (FISCHER CAROLYN A ET AL) 26 janvier 1999 (1999-01-26) * colonne 1, ligne 10-16 ; revendications 1-3 * colonne 2, ligne 52 -colonne 3, ligne 50		1-18
	US 5 910 527 A (STRELOW DIANE ET AL) 8 juin 1999 (1999-06-08) * colonne 3, ligne 5-26 ; colonne 3, ligne 33-38 ; colonne 4, ligne 1 - colonne 5, ligne 13 ; colonne 6, ligne 18-22 * colonne 1, ligne 10-18		1-18

•

-

Renseignements relatifs	aux mem	nbres de familles de brevets			Luminde Internationale No		
					02/03335		
Document brevet cilé au rapport de recherche		Date de publication		Membre(s) de k famille de brevet		Date de publication	
US 3917607	A	04-11-1975	AT	318779	Э В	11-11-1974	
			BE	789023	3 A1	20-03-1973	
			CA	997084	4 A1	14-09-1976	
			СН	592727	7 A5	15-11-1977	
			DE	2246036	5 A1	29-03-1973	
			DK	138397	7 B	28-08-1978	
			FR	2157805	5 A1	08-06-1973	
			GB	1405786	5 A	10-09-1975	
			IT	967675		11-03-1974	
			JP	48040833		15-06-1973	
			JP	55007875		28-02-1980	
			NL	7212700) A ,B,	26-03-1973	
WO 0102508	А	11-01-2001	JP	2001031917		06-02-2001	
			EP	1198533		24-04-2002	
				0102508	AI	11-01-2001	
US 4394915	Α	26-07-1983	JP	1483814		27-02-1989	
			JP JP	58183773		27-10-1983	
				63030215		16-06-1988	
US 6291571	B1	18-09-2001	US	2002013402	2 A1	31-01-2002	
US 5120781	Α	09-06-1992	BR	9205971		27-09-1994	
			CN	1069994	A,B	17-03-1993	
•			DE	69220052	2 D1	03-07-1997	
			DE	69220052	2 T2	11-09-1997	
			EP	0583419		23-02-1994	
			ES	2101853		16-07-1997	
			FI	934897		05-11-1993	
			JP	2512671		03-07-1996	
			JP	6501515		17-02-1994	
			MX NO	9202114		01-11-1992	
			PT	933988		04-11-1993	
			WO	100464 9219678		30-09-1993 12-11-1992	
EP 0557573	Α	01-09-1993	BR	9202239	A	31-08-1993	
			EP	0557573		01-09-1993	
			JP	5310962		22-11-1993	
US 5266400	A	30-11-1993	AU	637208	B2	20-05-1993	
			AU	7402391	A ·	24-10-1991	
			BR	9101582		10-12-1991	
			CA	2039672	С	07-03-1995	
			DE	69126636		31-07-1997	
			DE	69126636		18-12-1997	
			EP	0453254		23-10-1991	
			ES	2104664		16-10-1997	
			JP	3048666		05-06-2000	
			JP	4227673		17-08-1992	
			KR	171417		20-03-1999	
EP 0781824	Α	02-07-1997	US	5863657		26-01-1999	
			EP	0781824		02-07-1997	
			DE	69521900		30-08-2001 15-11-2001	
			DE	69521900	14	10-11-2001	

Formulaire PCT/ISA/210 (annexe families de brevets) (juliei 1992)

-- -- -

.

APPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE Renseignements relatifs aux membres de families de bravets						PCT/FR 02/03335		
Document brevet cité prapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la familie de brevet(s)		Date de publication			
US 5496628	A	05-03-1996	US	5296287	Ά	22-03-1994		
EP 0532831	A	24-03-1993	US EP	5149741 0532831		22-09-1992 24-03-1993		
US 6121354	A	19-09-2000	AUCUN					
US 5863977	A	26-01-1999	US CA DE DE EP JP WO	5459193 2171542 69415040 69415040 0723571 9505840 9510576	A1 D1 T2 A1 T	17-10-1995 20-04-1995 14-01-1999 15-07-1999 31-07-1996 10-06-1997 20-04-1995		
US 5910527	A .	08-06-1999	AUCUN					

Formutaire PCT/ISA/210 (annaxe families de brevets) (utiliet 1992)